EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 Rue Neuve, sur la convocation qui leur a été adressée le dix-neuf juin deux mil dix-huit, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	93
Nombre de délégués communautaires présents	70
Nombre de votes	76

SOUS PREFECTURE DE CAMBRA ARRIVEE LE - 3 JUIL. 2018

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 67

M. François-Xavier VILLAIN, Président,

M. Serge FOVEZ, M. Sylvain TRANOY, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Monique BOUQUIGNAUD, M. Didier DRIEUX, M. Yves COUPE, M. Marc DERASSE, M. Philippe LOYEZ, M. Jean-Marie DEVILLERS, M. Jacques DENOYELLE, Vice-Présidents,

ABANCOURT: Mme Françoise LAINE - AUBENCHEUL-AU-BAC: M. Michel PRETTRE - BANTEUX: Mme Bernadette GODET - BANTIGNY: M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE: Mme Sylviane MAUR - BLECOURT: M. Albert LEVERD - BOURSIES: M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES: M. Edouard SLEDZ - CAMBRAI: Mme Michèle BARTIER, M. Michel BARTKOWIAK, M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Amélia CAFEDE, Mme Dominique CARDON, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christian DHENIN, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Christiane FISCHER, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, M. Brahim MOAMMIN, Mme Maria-José POMBAL, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Pierre-Antoine VILLAIN - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Jean-Claude DESCHAMPS - CAUROIR: M. Benoit DHORDAIN - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT: M. Gilbert DRAIN -CUVILLERS: M. Emile MILLIOT - DOIGNIES: M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES: M. Patrice EGO, Mme Annick RICHEZ, M. Pierre DOISE - ESNES: M. Olivier GOBERT - ESTRUN: M. Jean-Luc FASCIAUX - FLESQUIERES: Mme Fernande LAMOURET - FRESSIES: M. Henri GAMEZ - GOUZEAUCOURT: M. Jacques RICHARD -HAYNECOURT: M. Alain PARSY - LES RUES DES VIGNES: M. Marc LANGLAIS - MASNIERES: M. Francis NOBLECOURT - MOEUVRES: M. Gérard SETAN - NIERGNIES: Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - PROVILLE: M. Daniel DELWARDE, Mme Capucine TIMAL - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Patrice GRANSARD - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR: M. Jean-Pierre LEVEAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI: Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - VILLERS-EN-CAUCHIES: M. Pascal DUEZ - VILLERS-PLOUICH: M. Raymond MACHUT - VILLERS-GUISLAIN: M. Gérard ALLART - WAMBAIX: M. André VERRIER.

Nombre de conseillers communautaires titulaires absents excusés, ayant donné suppléance : 03

ESWARS: M. Francis REGNAULT, titulaire, qui donne suppléance à Mme Marie-Thérèse POTIEZ, suppléante – **RUMILLY-EN-CAMBRESIS**: M. Michel LIENARD, Vice-Président, qui donne suppléance à Mme Michèle JOLY, suppléante – **THUN-SAINT-MARTIN**: M. Henri DESPRES, titulaire, qui donne suppléance à Mme Marie-Claude URBAIN, suppléante.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 06

CAMBRAI: Mme Marie-Anne DELEVALLEE, titulaire, qui donne procuration à Mme Nathalie DROBINOHA, titulaire - Mme Dominique HERBIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Monique BOUQUIGNAUD, Vice-Présidente - M. Jacques LEGENDRE, Vice-Président, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, Président - M. Benoît VAILLANT, titulaire, qui donne procuration à Mme Christiane FISCHER, titulaire - HONNECOURT-SUR-ESCAUT: M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, conseiller délégué, qui donne procuration à M. Serge FOVEZ, Vice-Président - MASNIERES: Mme Annie ALEXANDRE, titulaire, qui donne procuration à M. Francis NOBLECOURT, titulaire.

Nombre de conseillers communautaires absents, excusés, n'ayant pas donné pouvoir ou suppléance : 17

ANNEUX: M. Thierry LEVEQUE - AWOINGT: M. Jean-Richard LECHOWICZ - CAMBRAI: Mme Marilyne HOSCHEDE, M. Olivier MOITY - GONNELIEU: M. Roland CARREZ - HEM LENGLET: Mme Yvette BLANCHARD - IWUY: M. Daniel POTEAU, M. Stéphane GRANSART, Mme Emilie DUPUIS — LESDAIN: Mme Geneviève GAUTIER — NAVES: M. Jean-Pierre DHORME - NEUVILLE-SAINT-REMY: M. Jean-Pierre COUVENT, Mme Francine COUVENT, M. Christian DUMONT - PAILLENCOURT: M. Fabrice LEFEBVRE — RIEUX-IN-CAMBRAIS AND MOUSSI - TILLOY-LEZ-CAMBRAI: M. Jean-Pierre LAGON

Secrétaire de séance: M. Pierre-Antoine VILLAIN

DELIBERATION N°2018-06-40: CONVENTION RELATING SHUSDEPLOIEMENT DU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE A TRES HAUT DEBIT DU NORD-PAS-DE-CALAIS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI

Le

0 3 JUIL, 2018

DELIBERATION N°2018-06-40: CONVENTION RELATIVE AU DEPLOIEMENT DU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE A TRES HAUT DEBIT DU NORD-PAS-DE-CALAIS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI

Rapporteur : M. Marc DERASSE

Vice-Président

En date du 21 septembre 2015, le conseil communautaire avait adopté le principe d'une participation financière de la Communauté d'Agglomération au déploiement du Très Haut Débit porté par le Syndicat Mixte « Fibre Numérique 59/62 ». La contribution était évaluée à 168 € par prise raccordable, correspondant à 20% du coût de la mise en œuvre du Très Haut Débit sur le territoire des 31 communes concernées.

Depuis le Syndicat Mixte « Fibre Numérique 59/32 » a signé, avec la société Axione, une convention de délégation de service public relative au financement, à la conception, à la construction et à l'exploitation du réseau de communications électroniques.

A la suite de cela, il est apparu que le coût public du projet et donc le reste à charge des collectivités serait réduit par rapport à ce qui avait initialement été envisagé, évalué à 68 € par prise raccordable.

Toutefois, l'ensemble des éléments concourant à fixer le montant définitif de la participation n'étant pas encore connu, en particulier le montant de la subvention accordée par l'Etat et le coût public définitif du projet, il a donc été considéré que chacun des EPCI verserait une avance de la participation avant la fixation définitive du montant de cette participation.

Le montant prévisionnel de la participation de la Communauté d'Agglomération de Cambrai était de 357 048 €. Aujourd'hui, il est de 261 402 €, déduction des sommes déjà versées. Cette participation se décompose en une contribution de 167 442 € au titre des investissements de construction qui sera versée en 4 ans et en une contribution de 75 750 € au titre des raccordements standards versée sur 23 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention relative au déploiement du réseau d'initiative à Très Haut Débit,
- d'approuver la participation financière au titre des investissements de la construction du réseau et des raccordements,
- d'autoriser M. le Président à signer la convention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures.....

Pour extrait conforme

ar extract comorn

Publié le / /

Certifié exécutoire le [].3/][]/ 201

Le Président,

30

François-Xavier VILLAIN